

Insee Conjoncture

Pays de la Loire



N° 5

Mai 2015

Le bilan économique 2014
Une année économique encore morose
dans les Pays de la Loire

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été réalisées par l'Insee des Pays de la Loire et des services de l'État de la région : Direccte, Dreal, Draaf des Pays de la Loire.



Dreal Pays de la Loire
Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement



Draaf Pays de la Loire
Direction Régionale de
l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt



Diraccte Pays de la Loire
Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

... résultat non disponible
/// absence de résultat due à la nature des choses
e estimation
p résultat provisoire
r résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M million
Md milliard

Avant-propos

Le *Bilan économique 2014 des Pays de la Loire* est la troisième édition d'une publication de l'Insee au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun d'indicateurs.

Ce bilan économique retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée. La situation économique des Pays de la Loire en 2014 est ici exposée à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés d'un chapitre de cadrage consacré à la conjoncture nationale. Cette publication met en évidence pour l'année 2014 une situation économique plutôt morose et des bilans contrastés selon les secteurs d'activité.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2014 des Pays de la Loire* bénéficie des contributions de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) des Pays de la Loire, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Pays de la Loire et de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) des Pays de la Loire. Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à cette publication.

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Jean-Paul Faur

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Une année économique encore morose dans les Pays de la Loire	6
Contexte national En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	7
Emploi Nouvelle dégradation de l'emploi salarié	8
Chômage Le chômage progresse de nouveau	10
Démographie d'entreprises Hausse des créations sous le régime d'auto-entrepreneur, repli des entreprises individuelles	12
Construction Une dégradation du secteur qui atteint un niveau historique	14
Tourisme Une hausse de la fréquentation touristique portée par l'hôtellerie de plein air	16
Transports Le contexte économique pèse sur le fret maritime et routier	18
Agriculture Des produits agricoles impactés par l'embargo russe	20
Définitions	22

Synthèse régionale

Une année économique encore morose dans les Pays de la Loire

Marianne Borzic, Insee

Des évolutions d'emploi en berne, dans la tendance nationale

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013. Représentant la faiblesse de la croissance économique nationale, l'emploi salarié recule dans la région pour la troisième année consécutive, et de manière un peu plus marquée qu'en 2013. Entre fin 2013 et fin 2014, la région a perdu 4 400 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands, une contraction de même ampleur qu'en France (-0,5 %). L'année 2014 s'achève toutefois par une légère hausse de l'emploi salarié régional : + 0,1 % au quatrième trimestre.

Une année difficile pour la construction et, dans une moindre mesure, l'industrie

Comme au niveau national, la situation des Pays de la Loire varie selon les secteurs d'activité.

En 2014, elle continue à se détériorer notamment dans la construction. Dans un contexte de repli de l'investissement des ménages français, la vente et la construction de logements neufs sont en fort recul dans la région, au plus bas depuis le pic de la crise de 2008. Les pertes d'emploi se poursuivent ainsi dans ce secteur, au même rythme qu'en 2013, mais plus faible que pour l'ensemble de la France.

L'industrie, dont l'activité et l'emploi reculent au niveau national, enregistre également des pertes d'emploi dans la région. La filière équipements mécaniques, électriques et électroniques, l'industrie agroalimentaire et le secteur de l'équipement automobile réalisent de bonnes performances en termes d'exportation tandis que la construction navale et l'aéronautique marquent le pas.

Selon l'enquête annuelle de la Banque de France dans les Pays de la Loire, un nouveau repli d'activité dans la construction est prévu en 2015 tandis que l'activité devrait se redresser dans l'industrie. Cette progression s'accompa-

gnait d'une accélération des investissements industriels.

Un bilan mitigé au sein du secteur tertiaire marchand

Dans les Pays de la Loire, le tertiaire hors intérim est le seul grand secteur où l'emploi est bien orienté depuis fin 2009. Il progresse en 2014, un peu plus fortement qu'en 2013.

En son sein, le secteur du commerce, soutenu par l'accélération de la consommation des ménages français, enregistre une légère hausse de l'emploi dans la région. L'emploi augmente également dans l'hébergement-restauration, en lien notamment avec l'activité touristique. Après une année 2012 difficile, elle redémarrait en 2013 et continue sur cette voie en 2014. La fréquentation des campings croît nettement par rapport à l'année passée grâce à la clientèle française.

Le secteur de l'information-communication connaît la croissance de l'emploi la plus forte, trois fois supérieure à celle observée au niveau national. La Banque de France prévoit encore une hausse d'activité marquée dans ce secteur en 2015.

En revanche, le secteur des transports connaît comme en 2013 des baisses d'activité avec une diminution des volumes acheminés sur les routes de la région. La diminution du trafic du port de Nantes Saint-Nazaire se poursuit aussi. Parmi les rares signes de dynamisme, le transport aérien à bas coût qui dope la fréquentation de l'aéroport de Nantes. L'emploi salarié du secteur des transports dans la région diminue légèrement entre fin 2013 et fin 2014.

Enfin, les services financiers et services aux entreprises connaissent des évolutions d'emploi positives dans la région, tandis qu'elles sont négatives dans les services aux ménages et surtout dans les services immobiliers.

Une production agricole en hausse

L'année 2014 est marquée par de bonnes récoltes régionales en grandes cultures, viticulture et légumes. Les livraisons de lait, les abattages de volaille et de viande bovine sont en progression. Le prix moyen du lait payé aux producteurs s'apprécie au cours des trois premiers trimestres. Toutefois, l'embargo russe sur les produits alimentaires, la concurrence européenne et une abondante production mondiale de céréales pèsent sur les prix agricoles.

Hausse des créations sous le régime d'auto-entrepreneur

Le nombre de créations d'entreprises a globalement augmenté en 2014 par rapport à 2013. L'accroissement des créations d'auto-entreprises compense le repli des immatriculations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises.

Un record du taux de chômage

Conséquence logique des destructions d'emplois, notamment dans une région à fort dynamisme démographique, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C, en hausse depuis juillet 2011, continue de croître dans la région. Ainsi 304 500 personnes sont inscrites à Pôle emploi fin 2014, 7,8 % de plus qu'un an auparavant. Alors que l'année 2013 s'était achevée sur une stabilisation du taux de chômage dans les Pays de la Loire, il progresse de nouveau en 2014. Il s'établit en fin d'année à un niveau élevé pour la région (9,0 %), un record depuis 17 ans. Cette évolution est comparable à celle enregistrée au niveau national. Cependant, les Pays de la Loire demeurent parmi les régions les moins touchées. Fin 2014, en Loire-Atlantique, en Vendée et en Mayenne, les taux de chômage (respectivement 8,8 %, 8,6 % et 6,9 %) sont moins proches du niveau métropolitain (10,0 %) que dans les autres départements ligériens (10,1 et 9,5 % dans la Sarthe et le Maine-et-Loire). ■

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,7 % en 2013 (*figure 1*).

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de +0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+0,6 % après +0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (-5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des

secteurs se replie en 2014 (-1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (-0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (-0,5 point après une contribution neutre en 2013) (*figure 2*).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (-3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-0,7 % après +0,5 %).

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

- Consommation des ménages
- Demande publique (1)
- Investissement privé
- Échanges extérieurs
- Variation de stocks
- Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 % après -0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+1,1 % après +0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de

nouveau nettement (0,0 % après +0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 % en moyenne annuelle), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2012	2013	2014		
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :					
- dépenses des ménages	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépense individualisable des administrations	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Formation brute de capital fixe, dont :					
- entreprises non financières	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
- ménages	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- administrations publiques	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
Exportations	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi

Nouvelle dégradation de l'emploi salarié

En 2014, la baisse du nombre d'emplois salariés dans les secteurs marchands se poursuit dans les Pays de la Loire. Dans le secteur de la construction et dans l'industrie, les pertes d'emploi sont de même ampleur que celles constatées en 2013. Dans le tertiaire, l'emploi augmente mais moins fortement que l'année passée. L'emploi intérimaire diminue, après une année 2013 de nette hausse.

Delphine Legendre, Insee

Dans les Pays de la Loire, en 2014, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands poursuit son repli pour la troisième année consécutive, (- 4 400 emplois) pour atteindre 892 000 emplois en fin d'année. En 2014, le recul régional est de même ampleur qu'au niveau national (- 0,5 % entre fin 2013 et fin 2014). Alors que l'intérim était reparti à la hausse en 2013, il chute en 2014 avec une baisse de 0,9 % dans la région (figure 4). Le repli est important en Sarthe et en Vendée (- 4 et - 2,4 %). En France métropolitaine, l'emploi intérimaire augmente légèrement (+ 0,1 %).

Sur l'année, l'emploi régional a chuté lors des premier et troisième trimestres (- 0,1 % et - 0,4 %) et stagné au deuxième trimestre. L'année se termine par un léger redressement de l'emploi salarié (+ 0,1 %). Selon les départements, la situation est assez contrastée. En 2014, l'emploi salarié marchand chute fortement en Mayenne, Sarthe et Vendée (respectivement - 1,2 %, - 1,1 % et - 1,0 %), un peu plus faiblement en Maine-et-Loire (- 0,7 %) (figure 2). L'emploi en Loire-Atlantique augmente de 0,2 %, dans les mêmes proportions qu'en 2013.

La chute de l'emploi se poursuit dans les secteurs de la construction et de l'industrie

L'emploi salarié des secteurs de l'industrie et de la construction a encore fortement baissé dans la région en 2014, dans des proportions similaires à l'année précédente.

L'emploi chute de 3,3 % dans la construction, comme en France métropolitaine (- 3,5 %). L'emploi recule dans tous les départements, notamment en Vendée et dans le Maine-et-Loire, où il baisse de plus de 4 %.

Dans l'industrie, l'emploi poursuit sa chute au même rythme qu'en 2013 : - 1,1 %, proche de la baisse observée en France métropolitaine : - 1,2 %. Le recul de l'emploi concerne tous les départements mais est plus faible en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Les deux secteurs les plus touchés par des pertes d'emplois sont ceux des matériels de transport et des autres branches industrielles avec une baisse de 1,8 %, dégradation plus marquée qu'en 2013. Dans le secteur des matériels de transport, la baisse de l'emploi est néanmoins moins importante qu'au niveau national (- 1,8 % contre - 2,7 %). Dans l'industrie agro-alimentaire et le secteur de l'énergie, déjà fortement touchés en 2013, l'emploi baisse de nouveau mais moins fortement que l'année passée. Au niveau national, ces deux secteurs regagnent des emplois. Dans la région, pour l'industrie, seul le secteur des biens d'équipement ne perd pas d'emploi (+ 0,1 %).

L'emploi en hausse dans le tertiaire marchand grâce au commerce et au secteur de l'information-communication

Hors intérim, l'emploi salarié dans le tertiaire marchand progresse un peu plus fortement qu'en 2013 (+ 0,4 % contre + 0,2 %) (figure 3). Le niveau de l'emploi continue d'augmenter dans l'information

et la communication ainsi que dans les services financiers. Dans les services aux entreprises, l'emploi augmente encore mais dans une moindre mesure qu'en 2013 (respectivement + 0,4 % et + 1,3 %). Comme au niveau national, l'emploi chute de nouveau dans les services immobiliers et le transport. La situation s'améliore dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce. Dans ce dernier, l'emploi progresse de 0,2 % alors qu'il recule de 0,5 % au niveau national. C'est l'inverse dans le secteur des services aux ménages qui perd des emplois cette année (- 0,5 %), contrairement à l'année passée et à la progression observée en France métropolitaine (+ 0,8 %). ■

Champ

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine sont réalisées selon la nomenclature d'activité « NAF rév. 2 ». Le champ est celui des secteurs principalement marchands. Il couvre 15 des 17 postes de la nomenclature d'activité française NAF (secteurs DE à MN et secteur RU hors particuliers employeurs). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Méthodologie

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.

La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares, (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
	Pays de la Loire	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	
Industrie	242,6	-1,1	-1,2	-1,4	-2,0	
Industrie agro- alimentaire	57,8	-0,5	0,1	0,0	-0,4	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,7	-0,2	1,0	-0,2	0,2	
Biens d'équipement	33,3	0,1	-1,4	-2,8	-2,8	
Matériels de transport	26,4	-1,8	-2,7	-1,7	-2,0	
Autres branches industrielles	108,3	-1,7	-1,7	-1,7	-2,9	
Construction	88,7	-3,3	-3,5	-1,4	-1,5	
Tertiaire marchand	561,0	0,2	0,1	0,8	0,3	
Commerce	172,2	0,2	-0,5	0,0	-0,2	
Transports	68,2	-0,2	-0,5	0,1	-0,3	
Hébergement - restauration	41,1	0,4	0,8	0,6	0,9	
Information - communication	30,1	2,3	0,8	2,9	0,3	
Services financiers	44,6	1,1	0,5	0,6	0,2	
Services immobiliers	9,7	-1,4	-0,1	-0,1	-0,5	
Services aux entreprises	113,4	0,4	0,8	1,9	0,9	
Services aux ménages	41,0	-0,5	0,8	0,9	0,7	
Intérim	40,6	-0,9	0,1	1,5	1,1	
Total	892,3	-0,5	-0,5	-0,1	-0,4	

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Loire- Atlantique	361,6	-0,3	-2,1	0,7	0,4	-0,3	0,2
Maine-et- Loire	176,8	-0,7	-4,0	-0,1	-0,2	0,6	-0,7
Mayenne	71,2	-1,6	-3,2	-0,5	-0,1	2,0	-1,2
Sarthe	126,9	-2,2	-3,6	-0,2	-0,3	-4,0	-1,1
Vendée	155,8	-1,3	-4,5	-0,1	0,7	-2,4	-1,0
Pays de la Loire	892,3	-1,1	-3,3	0,2	0,2	-0,9	-0,5

Note : données CVS.

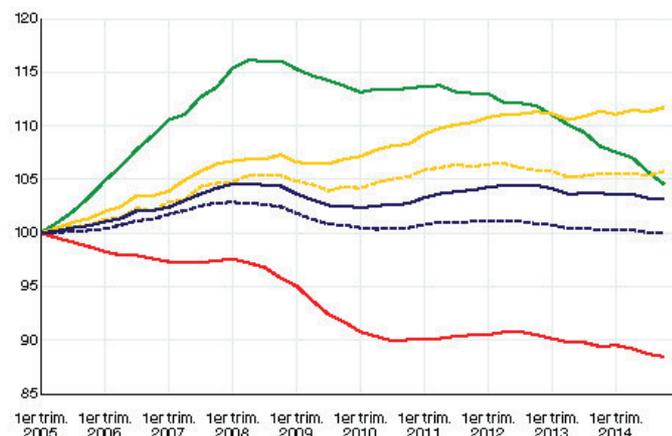
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans les Pays de la Loire

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Pays de la Loire
— Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

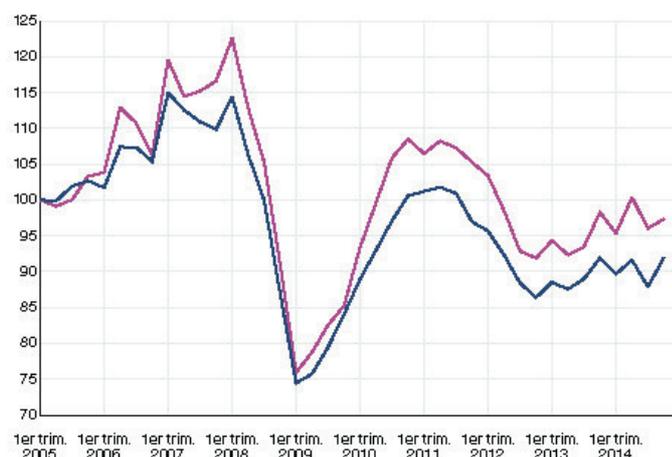
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Le chômage progresse de nouveau

Alors que l'année 2013 s'était achevée sur une stabilisation du taux de chômage dans les Pays de la Loire, la région connaît une nouvelle progression du chômage et du nombre de demandeurs d'emploi en 2014. La dégradation s'effectue à un rythme plus marqué que l'année précédente. Les Pays de la Loire conservent cependant un taux de chômage plus faible que la plupart des autres régions. Parallèlement, les entreprises ligériennes ont eu recours à l'activité partielle dans des proportions comparables à 2013.

Jean-Luc Durand, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Le chômage repart à la hausse

Après une quasi-stabilisation en 2013, le taux de chômage dans les Pays de la Loire connaît une progression marquée en 2014 (*figure 3*), et s'élève à 9,0 % de la population active au 4^e trimestre, taux qui n'avait pas été atteint depuis près de 17 ans (1^{er} trimestre 1998). La progression sur un an du taux de chômage régional (+ 0,5 point) est comparable à celle du niveau national (+ 0,4 point).

Les Pays de la Loire font partie des cinq régions présentant le taux de chômage le plus faible, à 0,1 point derrière la Bretagne, Rhône-Alpes, l'Île-de-France et l'Auvergne et à 1 point en-dessous du taux national (10,0 % au 4^e trimestre 2014). La région conserve donc un taux de chômage relativement faible, pour l'ensemble de la population et en particulier pour les moins de 25 ans.

Au sein de la région, ce sont les départements déjà les plus touchés fin 2013 qui enregistrent les plus fortes hausses du taux de chômage : la Sarthe avec + 0,6 point sur un an et le Maine-et-Loire avec + 0,5 point (*figure 1*). Les trois autres départements enregistrent une progression de + 0,4 point.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit

La hausse de la demande d'emploi continue en 2014 (*figure 2*). Avec 179 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans la région à la fin de

l'année 2014, les Pays de la Loire connaissent non seulement une évolution de la demande d'emploi légèrement plus marquée qu'en 2013 (+ 7,4 % sur un an à fin 2014, contre + 7,0 % sur un an à fin 2013), mais également à un rythme plus prononcé qu'au niveau national (+ 5,4 % sur un an à fin 2014).

Par ailleurs, les catégories B et C enregistrent une évolution de leur effectif de + 8,5 % sur un an (125 500 demandeurs fin 2014), ce qui traduit une hausse sensible du nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les écarts d'évolution de la demande d'emploi par public se resserrent

Au sein des catégories A, B et C, l'écart de progression entre les demandes d'emploi masculine et féminine se resserre : il passe de 1,9 point à fin 2013 (respectivement 9,1 % et 7,2 %) à 1,1 point à fin 2014 (respectivement 8,4 % et 7,3 %). Par ailleurs, les fortes disparités entre les évolutions de la demande d'emploi pour les moins de 25 ans et pour les 50 ans et plus se réduisent également : de 6,8 points à fin 2013 (respectivement 5,2 % et 12,0 %), la différence passe à 4,6 points à fin 2014 (respectivement 5,9 % et 10,5 %). Enfin, l'écart entre la progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an et ceux inscrits depuis moins d'un an connaît une baisse significative : il est de 8,4 points en 2014 (respectivement 12,7 % et 4,3 %), contre

14,7 points en 2013 (respectivement 17,1 % et 2,4 %).

Le recours à l'activité partielle se stabilise en 2014

Avec près de 7,3 millions d'heures autorisées dans la région, le recours au chômage partiel est stable par rapport à l'année précédente. Cet indicateur, pris isolément, ne traduit donc pas d'aggravation des difficultés des entreprises.

Les secteurs les plus touchés dans la région sont globalement les mêmes qu'en 2013 : l'industrie de l'habillement, la fabrication d'équipements électriques, la fabrication d'autres matériels de transport et enfin le secteur du travail du bois. ■

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	8,4	8,4	8,4	8,6	8,8	0,4
Maine-et-Loire	9,0	9,1	9,0	9,3	9,5	0,5
Mayenne	6,5	6,5	6,4	6,7	6,9	0,4
Sarthe	9,5	9,5	9,5	9,9	10,1	0,6
Vendée	8,2	8,3	8,3	8,5	8,6	0,4
Pays de la Loire	8,5	8,5	8,5	8,8	9,0	0,5
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	145,1	94,4	8,4	8,5
Femmes	159,4	84,7	7,3	6,2
Moins de 25 ans	56,4	33,4	5,9	6,1
25 à 49 ans	184,6	106,1	7,5	6,5
50 ans ou plus	63,5	39,6	10,5	11,1
Inscrits depuis un an ou plus	133,1	nd	12,7	nd
Pays de la Loire	304,5	179	7,8	7,4
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

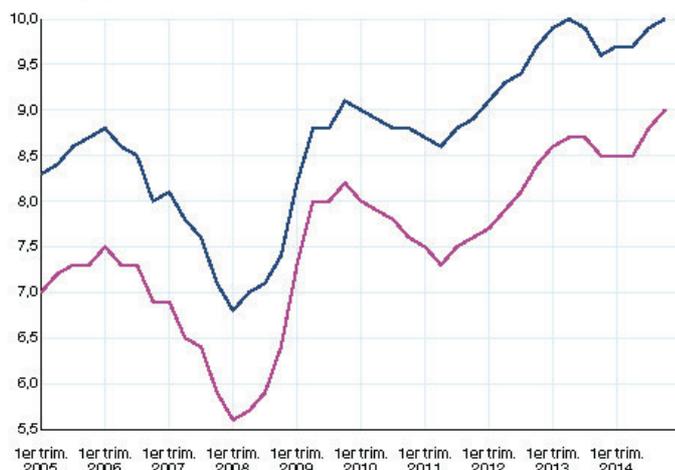
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	16 153	15 856	-1,8
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 868	1 710	-8,5
Emplois d'avenir	376	689	83,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	15 615	11 059	-29,2
Emplois d'avenir	2 576	2 787	8,2
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	9 895	8 696	-12,1

nd : données non disponibles.

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

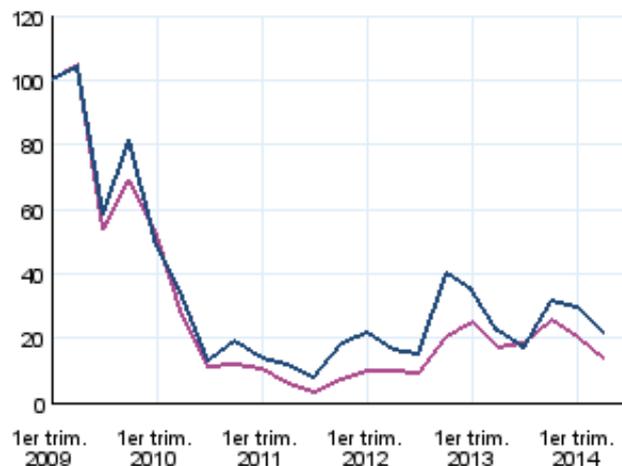
Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

5 Heures consommées d'activité partielle

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse.

Démographie d'entreprises

Hausse des créations sous le régime d'auto-entrepreneur, repli des entreprises individuelles

En 2014, 23 000 entreprises ont été créées dans les Pays de la Loire, 3,6 % de plus qu'en 2013. Le rebond des immatriculations d'auto-entreprises (+ 8,2 %) compense le recul des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (- 3,8 %). Les créations d'entreprises continuent de chuter dans la construction alors qu'elles repartent à la hausse dans les autres grands secteurs d'activité. Le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 4,4 % en 2014, davantage qu'au niveau national.

Guillaume Coutard, Insee

En 2014, le nombre de créations d'entreprises se redresse (+ 3,6 %), après une baisse en 2013 (- 3,0 %). La hausse est légèrement plus marquée qu'en France métropolitaine (+ 2,6 %). Elle résulte du rebond des immatriculations sous le régime d'auto-entrepreneur (+ 8,2 %) qui compense largement la baisse des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (- 3,8 %). Le nombre de nouvelles sociétés reste stable (+ 0,5 %) tandis qu'il croît assez fortement en France métropolitaine (+ 4,4 %) (*figure 2*).

En 2014, 23 000 entreprises ont été créées dans les Pays de la Loire : 12 500 auto-entreprises, 4 200 entreprises individuelles et 6 300 sociétés (*figure 1*).

Davantage de créations d'entreprises partout sauf dans la Sarthe

En 2014, le nombre de créations d'entreprises rebondit partout sauf dans la Sarthe, où il diminue légèrement (- 0,9 %) après avoir crû fortement en 2013. La Sarthe est le seul département de la région qui connaît une baisse des créations d'auto-entreprises (- 3,5 %). Ailleurs, ces créations compensent les diminutions de créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises.

Près de la moitié des entreprises créées dans les Pays de la Loire sont situées en Loire-Atlantique. Les créations progressent dans le département (+ 5,4 %) grâce aux nouveaux auto-entrepreneurs (+ 10,3 %), qui représentent désormais 59 % des créations du département (contre 53 % trois ans auparavant).

Les créations d'entreprises sont également en hausse dans les autres départements : + 8,3 % en Mayenne, + 2,7 % en Vendée, et + 2,0 % dans le Maine-et-Loire où les créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises baissent le plus (- 8,1 %) (*figure 2*).

Une embellie sauf dans la construction

En 2014, les créations d'entreprises se redressent dans tous les grands secteurs sauf dans la construction (- 8,1 %). Le recul dans ce secteur est plus fort qu'au niveau national (- 2,7 %) et concerne toutes les catégories d'entreprises.

Les hausses sont plus marquées qu'au niveau national dans les services aux particuliers (+ 8,6 % contre + 2,7 %). Ailleurs, les hausses régionales suivent la tendance nationale. La croissance est particulièrement forte dans l'industrie (+ 6,9 %) malgré le net repli des créations de sociétés. La croissance est moins forte dans les services aux entreprises (+ 4,6 %) en raison du recul des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (*figure 3*).

Baisse du nombre de défaillances

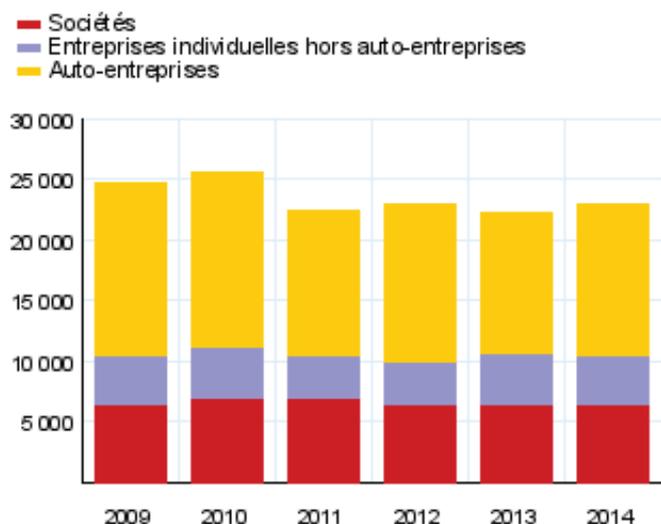
En 2014 dans les Pays de la Loire, 2 980 entreprises sont en défaillance contre 3 120 en 2013 (- 4,4 %) (*figure 4*). La baisse est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 0,7 %), mais fait suite à une année de forte hausse.

Sur l'ensemble des secteurs, la baisse est particulièrement importante en Vendée

(- 13,1 % après + 12,8 % en 2013) et dans la Sarthe (- 7,4 %). La baisse en Loire-Atlantique (- 5,4 %) ne suffit pas à compenser la forte hausse de 2013 (+ 17,9 %).

Dans la région, les défaillances diminuent dans tous les grands secteurs d'activité. Les baisses sont particulièrement importantes pour les entreprises des secteurs du commerce, transports, hébergement et restauration (- 5,9 %) et de la construction (- 5,0 %). Ces deux secteurs représentent 60 % de l'ensemble des entreprises en défaillance dans la région. Les défaillances sont également moins nombreuses dans l'agriculture et les services aux particuliers. ■

1 Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire



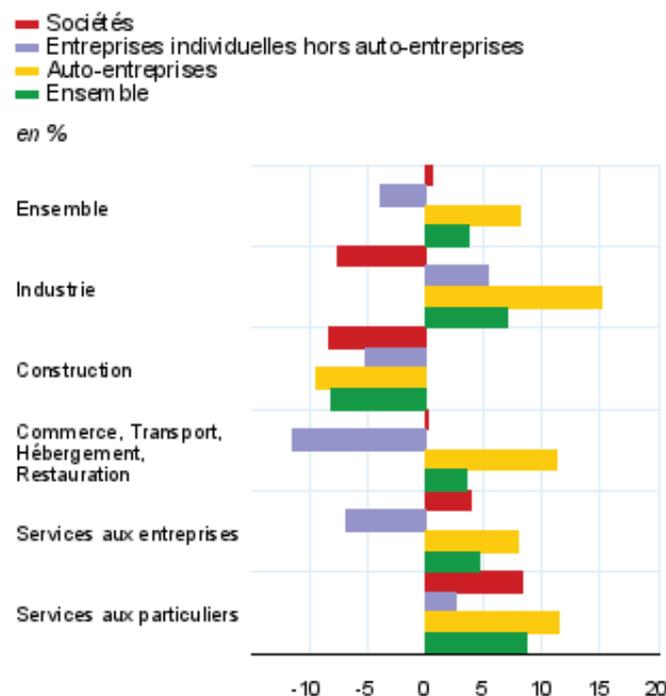
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Loire-Atlantique	-0,9	-1,2	10,3	10 257	5,4
Maine-et-Loire	3,0	-8,1	6,8	4 626	2,0
Mayenne	9,2	-3,8	14,0	1 535	8,3
Sarthe	5,3	-1,5	-3,5	2 680	-0,9
Vendée	-4,7	-3,6	10,7	3 878	2,7
Pays de la Loire	0,5	-3,8	8,2	22 976	3,6
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

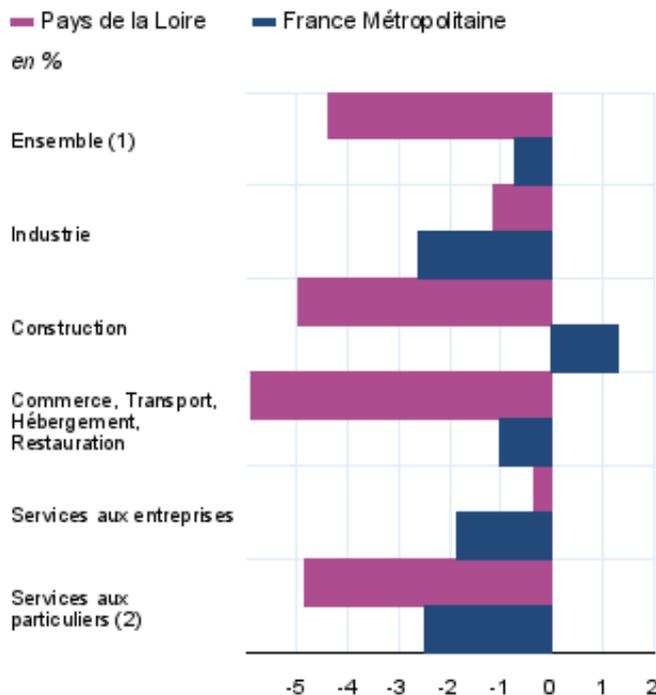
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Construction

Une dégradation du secteur qui atteint un niveau historique

Au cours de l'année 2014, la commercialisation de logements neufs a de nouveau chuté. L'activité du secteur de la construction de logements est encore plus faible qu'en 2009 au pic de la crise économique. En conséquence, le marché de l'emploi poursuit sa détérioration dans le secteur de la construction. Cette dégradation s'est opérée malgré des taux de crédit historiquement bas.

Maël Theulière, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Les ventes de logements neufs au plus bas depuis le pic de la crise

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN), effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de cinq logements, 5 274 logements neufs ont été mis en vente en 2014. C'est 6,5 % de moins qu'en 2013 et à un niveau inférieur de 17,8 % à la moyenne décennale.

Avec 4 603 logements réservés, les ventes de logements neufs en 2014 sont en baisse de 5,5 % par rapport à 2013. Elles représentent la deuxième plus faible année de ventes observée depuis 10 ans (*figure 5*), à un niveau près de 20 % en dessous de la moyenne sur la période.

Parmi ces ventes de logements, 4 183 correspondent à des appartements dans le collectif, en baisse de 2,1 % en 2014. C'est le niveau le plus bas observé depuis 10 ans, à l'exception de 2008, 14,5 % en dessous de la moyenne sur 10 ans. Le nombre de réservations de maisons individuelles chute de près de 30 % avec 420 ventes en 2014, à un niveau de 50 % sous la moyenne décennale.

La détérioration du secteur de la construction de logements se poursuit

En 2014, 22 000 logements ont été autorisés dans les Pays de la Loire, soit un recul de 5 % sur l'année. Cette baisse fait suite à un recul moyen de plus de 6 % observé entre 2008 et 2013. La chute, bien supérieure à celle constatée en France métropolitaine, conduit la région à son

plus bas niveau de logements autorisés depuis 10 ans.

La Loire-Atlantique est le seul département qui voit son nombre de logements autorisés progresser en 2014 (+ 3 %). La Mayenne enregistre une baisse de 4,3 % après avoir connu une forte chute entre 2008 et 2013. La Vendée et le Maine-et-Loire contribuent bien plus à la baisse observée des logements autorisés sur la région avec une diminution de respectivement - 10,2 % et - 12,1 % entre 2013 et 2014. La Sarthe enregistre la plus forte correction avec une diminution d'un tiers (*figure 1*).

La tendance est analogue au niveau des mises en chantier de logements, avec une chute de près de 10 % en 2014 dans la région, comparable à l'évolution en France métropolitaine. Avec 22 300 logements commencés dans les Pays de la Loire, un niveau plancher jamais observé en 15 ans est atteint.

La surface de locaux non résidentiels autorisés enregistre aussi une forte baisse en 2014 (- 13,9 %), supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine. Cette correction fait suite à un recul moyen de 6,4 % déjà observé entre 2008 et 2013, deux fois supérieur à la baisse nationale (*figure 2*).

La hausse du chômage se poursuit

En 2014, 2 759 entreprises ont été créées dans le secteur de la construction, 8,1 % de moins qu'en 2013, contre - 3 % au plan national. Parallèlement, 703 entreprises ont été créées dans le secteur de l'activité

immobilière, un recul de 9,8 % comparé à 2013.

Le nombre de demandeurs d'emplois de catégories A, B et C dans les métiers de la construction (27 768 personnes fin décembre 2014, soit 9,1 % des demandeurs des Pays de la Loire) est en progression de 9,8 % sur un an, rythme de progression similaire à l'année précédente. Le secteur des métiers de l'immobilier connaît une progression moindre des demandeurs en 2014 (+ 2,9 %).

Un important recul des aides pour les primo-accédants

En 2014, 3 158 prêts à taux zéro ont été accordés, soit 7,5 fois moins qu'en 2011. Cette chute résulte de l'exclusion du dispositif des logements anciens, du rétablissement de conditions de ressources puis de leur abaissement en 2012 et 2013.

Avec 3 081 prêts écologiques à taux zéro autorisés en 2014, la région est l'une des plus dynamiques. Ce chiffre est néanmoins en recul de 1,2 % sur un an.

Par ailleurs, 5 404 logements ont bénéficié d'une aide à l'amélioration du parc privé par l'agence nationale de l'habitat (+ 31 % sur un an). Et 6 555 nouveaux logements sociaux ont été financés (- 2,5 % sur un an).

Enfin, l'année 2014 a été marquée par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt avec des records atteints en fin d'année (taux fixe médian de 2,52 % en décembre pour des emprunts sur 20 ans). ■

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Loire-Atlantique	12 400	3,0	-2,2
Maine-et-Loire	3 200	-12,1	-8,2
Mayenne	1 000	-4,3	-12,2
Sarthe	1 200	-30,8	-11,4
Vendée	4 200	-10,2	-8,8
Pays de la Loire	22 000	-5,0	-6,1
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Pays de la Loire		France métropolitaine		en %
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	
Artisanat	123	-9,3	57,0	5,2	42,1
Bureaux	212	-19,2	-6,5	-22,3	-1,5
Commerce	253	36,5	-10,0	-14,1	0,6
Entrepôt	217	-31,0	-6,7	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	1330	-6,7	-6,8	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	44	-33,2	14,2	-16,1	3,5
Industrie	232	-35,7	-12,7	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	312	-24,0	-3,8	-19,7	-0,9
Ensemble	2723	-13,9	-6,4	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Pays de la Loire
- Logements commencés - Pays de la Loire
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Pays de la Loire
- Locaux commencés - Pays de la Loire
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Tourisme

Une hausse de la fréquentation touristique portée par l'hôtellerie de plein air

Les hôtels et campings des Pays de la Loire ont enregistré 16,9 millions de nuitées durant l'année 2014, une augmentation de 2,3 % comparé à 2013. Cette hausse repose sur la fréquentation des campings, qui progresse de 3,9 % grâce à la clientèle française. Dans les hôtels, la fréquentation diminue (-0,4 %), principalement en raison d'une baisse des arrivées de la clientèle étrangère.

David Amonou, Insee

Une progression des nuitées dans les campings...

La hausse de fréquentation dans les campings de la région s'est poursuivie durant la saison touristique 2014 avec un nombre de nuitées qui atteint 10,6 millions, +3,9 % par rapport à la saison 2013. Cette progression est nettement supérieure à la moyenne des régions de France métropolitaine (+0,3 %) (*figure 2*).

Durant la saison touristique 2014, la hausse de fréquentation des campings est plus nette sur certains segments de l'offre. C'est notamment le cas sur les emplacements locatifs (+7,4 %) alors que la fréquentation diminue sur les emplacements nus (-0,7 %).

...due à une hausse de la fréquentation française

La hausse de la fréquentation dans les campings en 2014 s'explique par une augmentation du nombre de nuitées des clients français (+5,2 %). La fréquentation des étrangers est en baisse (-1,3 %), mais leurs séjours sont plus longs. La saison

touristique 2014 est surtout marquée par le recul de la fréquentation des Britanniques (-10,8 %), tandis que celles des Néerlandais et des Belges sont en nette progression (respectivement +12,5 % et +8,6 %).

Résultat de la hausse globale de fréquentation, le taux d'occupation des emplacements a augmenté de 1,2 point pour atteindre 37,4 %.

La fréquentation dans les campings a augmenté en Vendée, dans le Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique (respectivement +4,5 %, +3,3 % et +2,9 %) et a diminué dans la Sarthe et en Mayenne (-0,5 % et -4,4 %).

Une fréquentation hôtelière en léger recul

Avec 6,3 millions de nuitées enregistrées durant l'année 2014, la fréquentation dans les hôtels est en baisse (-0,4 %) par rapport à l'année précédente, même si celle-ci est moindre comparée à la France métropolitaine (-1,4 %) (*figure 3*). Cette baisse est principalement due à un recul de

la présence étrangère dont le nombre de nuitées fléchit de 3,0 %. La progression de la durée moyenne de séjour, qui passe de 1,88 jour en 2013 à 1,91 jour en 2014, n'a pas compensé la diminution de leurs arrivées (-4,8 %). Le nombre de nuitées de la clientèle française diminue pour sa part plus légèrement (-0,1 %). À l'inverse de la clientèle étrangère, celle-ci est plus nombreuse qu'en 2013 (+1,5 % d'arrivées), mais séjourne moins longtemps, en moyenne (1,61 jour en 2013 contre 1,58 jour en 2014).

Contrairement à la Loire-Atlantique et la Mayenne, où la fréquentation est en recul de 2,0 % par rapport à l'année précédente, l'année 2014 a été plutôt favorable pour la Vendée et la Sarthe, qui enregistrent une hausse respective de leur fréquentation de +3,1 % et +2,5 % (*figure 3*). ■

Méthodologie

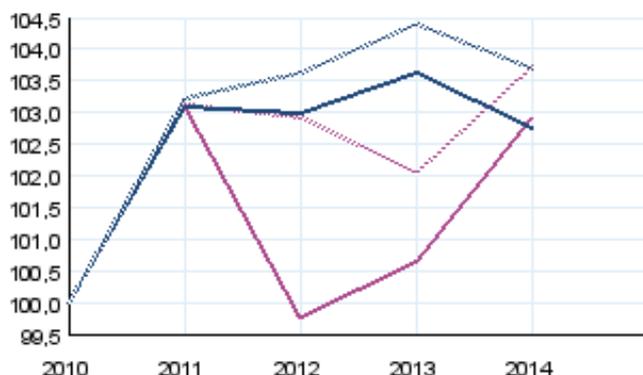
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée mensuellement par l'Insee en partenariat avec la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCI). Elle bénéficie, dans la région Pays de la Loire, d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme. Elle couvre les hôtels classés et les hôtels de chaîne non classés. L'enquête est réalisée par sondage. L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée par l'Insee en partenariat avec la DGCI. Elle porte sur l'ensemble des campings classés possédant un emplacement de passage, quel que soit leur mode de gestion (les campings ne possédant que des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés). Jusqu'en 2012, le tirage était exhaustif et devient par sondage à compter de 2013.

Suite au changement de classification en début d'année 2014, les données de 2010 à 2013 ont été réévaluées dans les deux types d'hébergement.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Pays de la Loire
- - - Nombre d'arrivées - Pays de la Loire
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 214	2,9	0,9	14,5	54,2
Maine-et-Loire	513	3,3	-1,4	45,8	37,0
Mayenne	78	-4,4	2,0	18,5	39,7
Sarthe	263	-0,5	-1,7	35,9	23,4
Vendée	7 568	4,5	-0,9	18,1	63,2
Pays de la Loire	10 636	3,9	-0,6	19,1	58,9
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Loire-Atlantique	2 824	-2,0	2,2	10,3
Maine-et-Loire	1 144	-1,5	0,7	12,2
Mayenne	285	-2,0	0,7	8,8
Sarthe	830	2,5	0,2	12,4
Vendée	1 216	3,1	1,7	7,1
Pays de la Loire	6 300	-0,4	1,5	10,2
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 027	16 115	-1,4	0,4
3-4-5 étoiles	9 337	86 605	4,9	0,6
Non classés	272	7 024	-7,6	-3,8
Total	10 636	109 743	3,9	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Le contexte économique pèse sur le fret maritime et routier

En 2014, dans une conjoncture économique peu propice à la mobilité des biens et des personnes, la plupart des segments du secteur des transports connaissent, comme en 2012 et en 2013, des baisses d'activité. Le recul concerne en premier lieu les transports de fret : les volumes acheminés sur les routes de la région se replient de nouveau et la baisse du trafic du port de Nantes Saint-Nazaire perdure. Sur le marché automobile, le redressement des achats de véhicules neufs par les ménages est loin de compenser la chute des immatriculations des voitures de sociétés. Le recours aux transports collectifs progresse en revanche sensiblement. Pour la quatrième année consécutive, la fréquentation des bus et tramways de la région s'accroît de plus de 4 %. Stimulé par les compagnies à bas coût, le trafic aéroportuaire continue de se développer fortement.

Denis Douillard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Troisième année d'affilée de recul des trafics de marchandises

L'activité de transport routier de marchandises se détériore légèrement en 2014 dans les Pays de la Loire. Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux du pavillon national sur les routes de la région reculent de 0,6 %, moins fortement qu'en France métropolitaine (-3,1 %). La contraction des trafics, nettement plus faible que celles de 2013 (-4,1 %) et de 2012 (-3,7 %), affecte les flux internes (-2,2 %) et les sorties de marchandises (-4,0 %). Les flux entrants dans la région croissent en revanche de 4,4 %.

Pour la huitième fois au cours des neuf dernières années, le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire recule (-4,3 % par rapport à 2013, -24 % par rapport à 2005). Il totalise 26,4 millions de tonnes en 2014, accusant la baisse de ses flux énergétiques et conteneurisés ainsi que l'arrêt de l'autoroute de la mer vers Gijón.

Coup de frein sur les ventes de voitures neuves en Loire-Atlantique

En 2014, 75 300 voitures particulières neuves sont immatriculées dans les Pays de la Loire (-4,6 % par rapport à 2013). Il s'agit du plus faible niveau depuis 1998. La baisse contraste avec la reprise, certes timide (+0,5 %), enregistrée en France métropolitaine (figure 2). Elle tient principalement à la hausse de la taxe régionale sur les certificats

d'immatriculation (+12 % au 1^{er} janvier 2014) qui contribue à la chute de 11 % des achats de voitures neuves par les personnes morales (sociétés, administrations, etc.). L'effet le plus fort est observé en Loire-Atlantique (figure 2) où sont situés les principaux concessionnaires et loueurs de véhicules de la région. En revanche, la hausse du prix du cheval fiscal de 43 à 48 euros, soit un surcoût de 30 euros pour une voiture de 6 chevaux, est neutre pour les personnes physiques (particuliers et entreprises individuelles). Leurs acquisitions de voitures neuves relèvent la tête (46 100 immatriculations, +0,7 %) après quatre années de fortes baisses.

En raison de l'amélioration des performances des modèles essence et de la hausse de la fiscalité du gazole, la part des motorisations diesel dans les immatriculations de voitures neuves recule de 4 points en 2014, passant de 65 % à 61 %. Comme en 2013, les modèles hybrides et électriques rassemblent 3,3 % des ventes de voitures.

Le marché des autres catégories de véhicules rechte, de façon plus marquée en Loire-Atlantique (figure 2). Les ventes de véhicules utilitaires légers se replient de 4,3 % par rapport à 2013, divergeant de la tendance nationale (+1,5 %). Au sein des véhicules industriels qui s'effondrent de 17 %, le segment des tracteurs routiers plonge de 23 %. Les immatriculations de camions résistent mieux (-4,3 %).

Poursuite du dynamisme des transports collectifs

Les huit principaux réseaux de transport public urbain enregistrent 219 millions de voyages en 2014. Cette fréquentation, supérieure de 4,1 % à celle de l'année précédente, s'inscrit dans le prolongement des hausses de 2013 (+4,5 %), de 2012 (+4,5 %) et de 2011 (+4,2 %). En 2014, sept des huit réseaux battent leur record de fréquentation.

Dans les aéroports de la région, 4,2 millions de passagers sont recensés en 2014 (+5,6 % par rapport à 2013). Ils transitent pour 99 % d'entre eux par l'aéroport de Nantes Atlantique. La croissance du trafic aérien ligérien, ininterrompue depuis 2009 (figure 5), est en 2014 presque trois fois supérieure à celle observée en France métropolitaine (figure 4). Elle est portée comme les années précédentes par les lignes à bas coût (figure 5) dont la fréquentation progresse de 19 % par rapport à 2013. Celles-ci représentent désormais 43 % du trafic de l'aéroport de Nantes, 17 points de plus que dans les autres plates-formes de France métropolitaine. ■

1 Transport de marchandises par la route

	2014 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (en %) (1)
Pays de la Loire		
Entrées dans la région	7 565	0,5
Sorties de la région	7 465	- 1,7
Intérieur de la région	5 321	6

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Loire-Atlantique	29 007	- 13	9 733	- 8,3	916	- 8,5	39 719	- 11,9
Maine-et-Loire	14 100	2,9	4 311	- 6,4	707	- 12	19 184	0,1
Mayenne	5 652	- 0,3	1 436	0,6	347	- 26,6	7 461	- 1,8
Sarthe	11 739	- 2,2	2 839	2,7	419	- 3,7	15 007	- 1,5
Vendée	14 798	4,1	3 422	3,6	586	- 34,2	18 851	1
Pays de la Loire	75 296	- 4,6	21 741	- 4,3	2 975	- 17,4	100 222	- 5,2
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	- 13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

3 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

— Pays de la Loire — France métropolitaine
en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

4 Passagers des aéroports

en %

	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	2 040 821	2,5	9,8	- 2,6	1,3
Lignes internationales	2 078 197	10,3	5,4	4,2	2,1
Transit	76 624	- 20,6	6,9	- 12,5	- 9,9
Total	4 195 642	5,6	7,5	2,1	1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	1 802 374	18,9	29,7	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	43	///	///	///	///

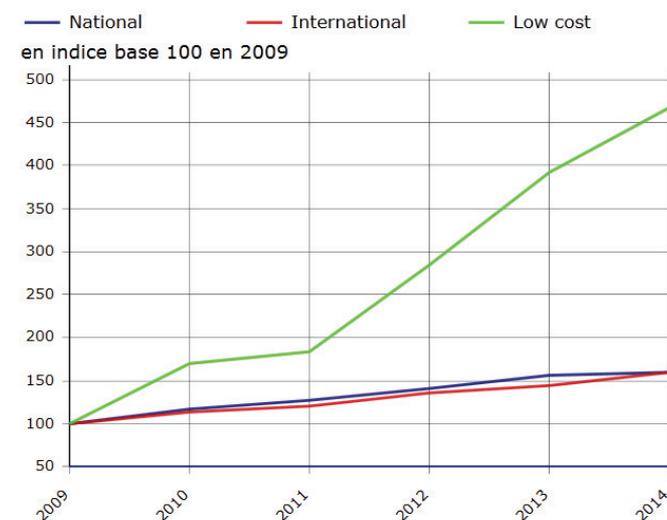
Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

5 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Pays de la Loire



Source : Union des aéroports français.

Agriculture

Des produits agricoles impactés par l'embargo russe

L'année 2014 est marquée par une très bonne récolte régionale en grandes cultures, avec des cours des céréales et oléagineux globalement en baisse. L'offre abondante en légumes surpasse la demande. Les récoltes de pommes et de poires sont de qualité, mais la concurrence européenne pèse sur les cours. La récolte viticole retrouve un niveau assez élevé. Abattages et production de viande bovine sont en progression. Une collecte élevée et un prix du lait baissier au dernier trimestre caractérisent la campagne laitière. Dans un marché européen très concurrentiel, le cours moyen du porc est en baisse sensible. Les abattages de volailles se développent dans un contexte de réduction des prix pour les producteurs.

Olivier Jean, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Le 29 janvier 2014, la Russie décide d'un embargo sur le porc suite à des cas de peste porcine en Pologne et en Lituanie. Début août, elle décrète un embargo d'un an sur les produits alimentaires européens, en représailles aux sanctions qui la visent pour son rôle dans le conflit ukrainien. Cet embargo concerne particulièrement la viande, le poisson, les produits laitiers et les fruits et légumes.

Une très bonne récolte en céréales, et des prix en baisse

Sauf en triticale, implanté en partie sur des sols souffrant d'excès d'eau, les rendements en blé, orge et colza sont du niveau de ceux des très bonnes années 2009 et 2012. Le rendement régional du maïs grain atteint un record ; celui du tournesol est correct, malgré la pression des maladies liées au temps humide (*figure 1*). En début d'année, les récoltes mondiales de blé, maïs et soja sont pléthoriques. Début mars, la situation en Ukraine entraîne une forte tension sur les marchés. Puis, de mai à septembre, les prix baissent régulièrement, au fil des prévisions puis de la confirmation de récoltes mondiales finalement abondantes. Courant octobre, les cours repartent à la hausse, amplifiés par l'activité des investisseurs financiers sur les marchés à terme.

Les récoltes de pommes et de poires sont de qualité et de bon calibre. Malgré des ventes actives, les cotations évoluent peu. L'embargo russe et une forte production dans les autres pays européens pèsent sur les prix.

Après deux années en demi-teinte, la récolte viticole renoue avec des volumes classiques de production. Récoltée dans des conditions favorables, la vendange est de bonne qualité, et les rendements sont meilleurs qu'en 2013.

Présents en abondance, l'offre de certains légumes se trouve rapidement en déphasage avec le niveau de la demande : les échanges manquent de fluidité pour absorber la production disponible, et les prix sont orientés à la baisse par rapport à l'année précédente.

Des cotations en repli pour les productions animales

En 2014, les ventes des produits porcins européens progressent vers de nouveaux débouchés, notamment en Asie, sans compenser pour autant les pertes du marché russe. Au final, le cours moyen annuel du porc se situe nettement en dessous de celui de l'année 2013.

Au premier semestre, les disponibilités limitées en vaches de réforme résultent d'une attitude de rétention des éleveurs, qui s'explique par la perspective de la fin des quotas laitiers et les incertitudes liées à la réforme de la PAC. Au dernier trimestre, les vaches de réforme, surtout laitières, reviennent sur le marché. Finalement, les abattages régionaux des gros bovins sont en hausse de 2 % par rapport aux bas niveaux de 2013. Face à cette offre globale conséquente, la pression sur les prix s'avère forte ; les cotations sont en recul toute l'année 2014 par rapport à celles de l'année précédente.

De janvier à septembre, la production laitière est dynamique, dans un contexte économique favorable et un coût de l'aliment un peu moins pénalisant. Au dernier trimestre, les marchés internationaux connaissent un retournement des prix des produits industriels (notamment en poudre et beurre). Les livraisons de lait de vache ralentissent, en lien avec la baisse des prix payés aux producteurs.

Récurrente depuis le début de l'année, la baisse des abattages de poulets s'interrompt en décembre. L'impact de la suppression des aides pour le poulet export est finalement compensé par le développement de l'activité d'abattoirs importants sur des animaux de poids plus élevé. Les abattages régionaux des autres volailles et des lapins sont en légère hausse. La production d'œufs de consommation se stabilise après sa forte hausse de 2013. Le prix de l'œuf progresse nettement en fin d'année.

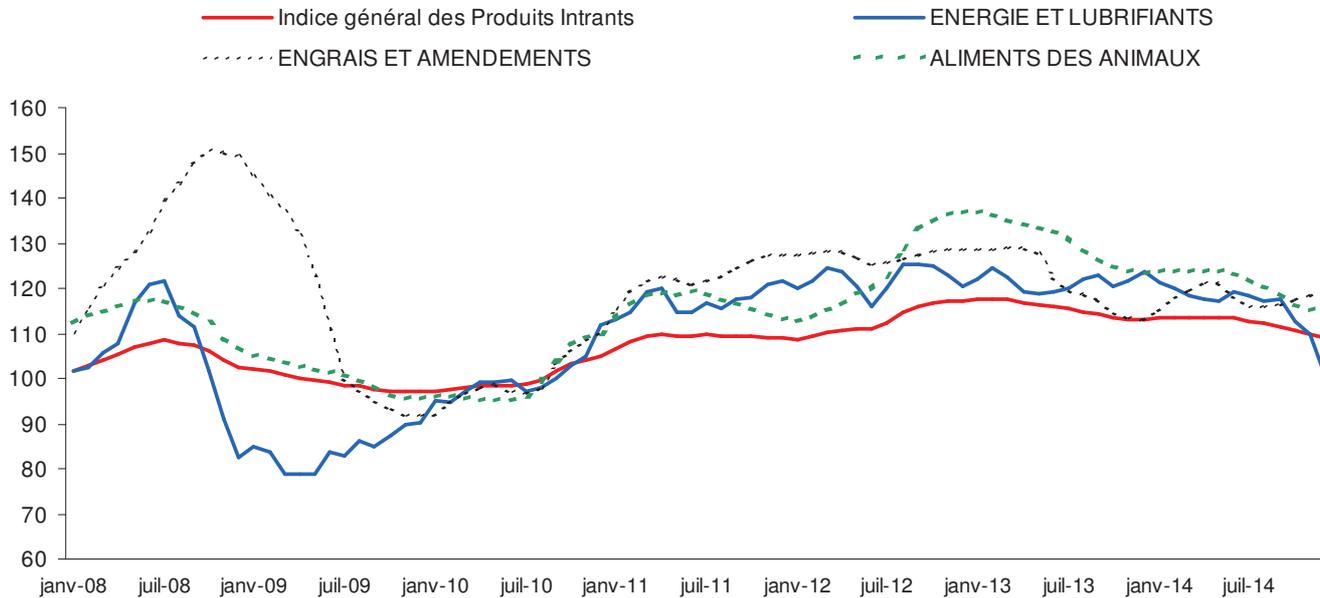
En 2014, l'indice du prix d'achat des moyens de production agricole continue son repli amorcé en 2013 (*figure 2*). La chute des cours du pétrole et celle du coût de l'alimentation animale, liée au recul des cours des céréales et des matières azotées, expliquent la baisse de l'indice global. ■

1 Augmentation marquée des rendements en céréales

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2014/2013	Rendement (q/ha)	Évolution 2014/2009-2013	Production (1000 q)	Évolution 2014/2009-2013
Céréales, 726 125 ha dont :						
Blé tendre	394 690	17%	73	6%	28 695	15%
Orge d'hiver	58 375	41%	70	9%	4 064	42%
Orge de printemps	6 115	-31%	58	17%	353	32%
Triticale	55 785	25%	57	-4%	3 175	-1%
Blé dur	24 845	3%	67	6%	1 655	-15%
Avoine	5 235	-2%	55	9%	286	3%
Maïs grain	155 115	-13%	102	21%	15 748	37%
Oléoprotéagineux, 103 825 ha dont :						
Colza	60 715	-6%	36	10%	2 200	11%
Tournesol	27 895	-32%	28	11%	771	-22%
Pois protéagineux	7 685	21%	39	1%	298	-20%
Maïs fourrage	264 645	-8%	142	22%	37 601	16%

Source : Agreste, Statistique agricole annuelle provisoire ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

2 Comme en 2013, les coûts de production baissent en 2014



Sources : Insee ; Agreste.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise :

l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette définition*). Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20% mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS *stricto sensu*, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements

communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1

comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul

interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Saison touristique

Couvre les mois de mai à septembre concernant l'hôtellerie de plein air.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution Direccte des Pays de la Loire
Draaf des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire

Directeur de publication Jean-Paul Faur

Rédacteur en chef Sylvain Duverne

Pilotage Marianne Borzic
Anne-Gaël Mocaer

Auteurs David Amonou
Marianne Borzic
Laurent Clavel
Guillaume Coutard
Denis Douillard
Jean-Luc Durand
Olivier Jean
Delphine Legendre
Maël Theulière

Bureau de presse Bureau de presse de l'Insee des Pays de la Loire
Tél : 02 40 41 75 89
Courriel : bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

© Insee 2015

Insee Conjoncture

Pays de la Loire

Bilan économique 2014

Une année économique encore morose dans les Pays de la Loire

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013. Reflétant la faiblesse de la croissance économique nationale, l'emploi salarié recule dans la région pour la troisième année consécutive, et de manière un peu plus marquée qu'en 2013. Entre fin 2013 et fin 2014, la région a perdu 4 400 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands, une contraction de même ampleur qu'en France (- 0,5 %). L'année 2014 s'achève toutefois par une légère hausse de l'emploi salarié régional : + 0,1 % au quatrième trimestre.

Conjoncture n° 5
Mai 2015

ISSN 2416-8807

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul Faur

Rédacteur en chef :
Sylvain Duverne

© Insee 2015

